

## CONVOCACTION

Il est adressé le 27 Mars 2025 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 8 avril 2025 à 20H30.

## ORDRE DU JOUR

- Délibération Vote des taux des TDL
- Délibération Vote du BUDGET PRIMITIF 2025
- Délibération Modification de la durée hebdomadaire de travail SGM
- Informations et questions diverses

Le maire,

N° 2025/010

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 8 AVRIL 2025

**PRÉSENTS** : MM LECOURT Didier, CHEVASSUT S, VILLETTE R, BALLEREAU É, TRISCOS D, MMES ANTUNEZ L, MAURIN M.

**EXCUSÉS** : MM. LAMARCHE A, BORTOLUZZI R.

**ABSENT** : M. BALLON JR.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Didier TRISCOS

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité. Monsieur le maire rajoute à l'ordre du jour une nouvelle délibération pour la cession d'un chemin privé à la commune en chemin de randonnée.

- **DEL2024/011 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION** : Le Conseil Municipal décide qu'il y aura une augmentation sur les taxes foncières :

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,83 %	37,39 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57,56 %	60,07 %
Taxe habitation	12,87 %	13,43 %

Le produit attendu est de 135 451 €. Adopté à l'unanimité

- **DEL2024/012 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025** : Après explications et débat, le budget 2025 est adopté et voté à l'unanimité ; il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 622 455.07 € et en investissement à 138 347.46 € pour un total de 760 802.53 €. Voté à l'unanimité des membres présents.

- **DEL2024/013 MODIFICATION DE LA DHT POUR LA SGM** : Après explications et débat, le conseil municipal accepte d'augmenter la Durée Hebdomadaire de Travail de la secrétaire de mairie de 28/35<sup>ème</sup> à 30/35<sup>ème</sup> avec la reprise de la gestion des menus de la cantine. Voté à l'unanimité des membres présents.

- **DEL2024/014 CESSION DE PARCELLE POUR CHEMIN RURAL** : Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'afin de permettre la continuité des chemins de randonnée, Monsieur Christophe MONCLA fait don d'une partie de sa parcelle N° AI 54 afin de créer un chemin communal en bordure de celle-ci qui reliera la RD 124 au CR N° 28. La communauté de communes du réolais en Sud Gironde prend en charge les frais de géomètre. Voté à l'unanimité des membres présents.

## - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **PROJET PIN / TOTAL ENERGIE** : Refus tacite du Préfet. Monsieur le Maire a demandé un rendez-vous à Monsieur le Sous-Préfet afin d'avoir des explications sur ce refus.
- **PROJET CAZADE / NOTUS** : Une réunion publique a eu lieu le 19 mars 2025 à la salle polyvalente : *Etaient présents* M. SERANI Corentin de NOTUS ENERGIE accompagné d'un technicien

M. CAZADE Bernard et sa fille  
M. BARRAUD et sa compagne éleveurs de brebis intéressés par le projet afin d'y mettre  
une partie de leur troupeau.

Une vingtaine de personne assistaient à la présentation du projet.

Après débat, il ressort de cette présentation que vu l'emplacement, il est facile de faire une intégration  
paysagère qui permette de diminuer au maximum les nuisances visuelles.

Le public reste cependant réservé sur l'utilité d'un tel projet et émet des réserves sur la réalisation de  
celui-ci.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Le maire,

Le secrétaire,  
D. TRISCOS

Les conseillers municipaux